

COMITÉ SYNDICAL D'ARTOIS MOBILITÉS

5 avril 2024 – 10h00

Salle du conseil – CAHC – Hénin-Beaumont

ORDRE DU JOUR

- Relevé des décisions du président prises sur délégation du comité syndical
- Procès-verbal du comité syndical du 22 février 2024

Affaires financières

1. Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2023 – M14 et M43
2. Approbation des comptes administratifs 2023 – Budgets M14 et M43
3. Affectation des résultats - Exercice 2023 - M14 et M43
4. Budgets primitifs 2024 – Approbation du budget principal M57 et du budget annexe transports M43
5. Vote des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) et des autorisations d'engagement et crédits de paiement (AE/CP) – Exercice budgétaire 2024
6. Répartition de la contribution financière des membres d'Artois Mobilités pour l'exercice 2024 avec intégration d'une part « complément de prix »
7. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables - Budget M43

Transports/Mobilité

8. Attribution d'une subvention à l'association ADATEEP 62 - Exercice 2024
9. Approbation de la convention relative à un accompagnement dans le cadre du programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable + avec ROZO et l'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
10. Approbation de la convention de groupement de commande avec l'agglomération membre dans le cadre du programme Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable +
11. Avis relatif au plan de protection de l'atmosphère (PPA) des agglomérations de Lille et du Bassin Minier

Commande publique

12. Attribution du marché 24SM02 : « Marché de travaux pour la construction du pôle d'échanges sud à Béthune »
13. Lancement du marché n° 24SM04 - « Travaux de reprise des bordures GLO sur les communes de Liévin et Lens »
14. Marché 17SM60 - « Fourniture de six autobus standards à plancher bas et motorisation électrique à pile à combustible » - Présentation des éléments clés de la transaction relative à l'exécution du contrat à conclure avec le titulaire – Société SAFRA

Politique mobilité

15. Approbation de la planification stratégique d'Artois Mobilités 2024 - 2029

- **Questions diverses**

Les services d'Artois Mobilités restent disponibles pour toute demande d'information ou de complément : pbarbelette@am62.fr / 03 21 08 11 29

Il est rappelé que le dossier envoyé par courrier est un dossier succinct. Le dossier complet et la convocation officielle sont envoyés par voie électronique via la plateforme e-convocation